

Séance ordinaire du 13 janvier 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi treize janvier deux mille vingt à seize heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2020-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 janvier 2020.

CE-2020-00-02

Approbation du procès-verbal des séances des 16 et 17 décembre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 16 et 17 décembre 2019.

CE-2020-00-03

Ajustement à la structure

[Document d'aide à la décision GCH-2020-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-005, d'entériner les ajustements à la structure de l'organisation, tels qu'ils sont indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-00-04

Reconduction du poste de directrice ou directeur des Communications et nomination d'un directeur des Communications par intérim

[Document d'aide à la décision GCH-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reconduire et d'afficher le poste de directrice ou directeur des Communications et de nommer monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de directeur des Communications par intérim, et ce, à compter du 27 janvier 2020.

CE-2020-00-05**Avis de motion du Règlement RVCE-2020-19-90 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-293](#)

Le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RVCE-2020-19-90 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-293.

Ce règlement a pour objet de subdéléguer à des fonctionnaires le pouvoir de conclure une entente et d'accorder le consentement de la Ville à titre de propriétaire avec la demanderesse ou le demandeur d'un permis de recherche archéologique.

CE-2020-00-06**Avis de motion du Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)**

[Document d'aide à la décision URBA-2019-155](#)

Il est résolu de recommander à un membre du conseil de la Ville de donner un avis de motion du Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial). Ce règlement a pour objet d'assujettir la délivrance de permis ou certificats d'urbanisme, dans les cas et les secteurs prévus à ce projet, à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés.

CE-2020-00-07**Acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 2 431 666 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis) et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-169](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir, par voie d'expropriation à des fins d'élargissement d'une rue publique et d'aménagement d'une voie cyclable, une partie du lot 2 431 666 du cadastre du Québec, d'une superficie de 93,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Audrey Hamel, arpenteur-géomètre, sous le numéro 501 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-169, et d'autoriser la procureure ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est également résolu de financer la dépense relative à cette acquisition et les frais afférents à celle-ci au montant maximal de 28 800 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-00-08**Acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 2 431 635 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis) et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-170](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir, par voie d'expropriation à des fins d'élargissement d'une rue publique et d'aménagement d'une voie cyclable, une partie du lot 2 431 635 du cadastre du Québec, d'une superficie de 210,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Audrey Hamel, arpenteur-géomètre, sous le numéro 499 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-170, et d'autoriser la procureure ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est également résolu de financer la dépense relative à cette acquisition et les frais afférents à celle-ci au montant maximal de 62 600 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61

CE-2020-00-09**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 13.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
